

Le Château d'Ouchy

Autor(en): **P.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissent tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Le Château d'Ouchy.

La mise en vente, par l'Etat, du Château d'Ouchy, a fait quelque sensation chez tous ceux qui apprécient l'intérêt qui s'attache aux monuments historiques. On sait que la tour d'Ouchy ou de Rive, comme on l'appelait jadis, plus ancienne que Chillon, est le reste d'un vieux château, bâti au XII^e siècle, par l'évêque Landry, dont plusieurs des successeurs en firent leur résidence, entr'autres l'évêque Roger, qui reconstruisit sa tour, ruinée par Thomas, comte de Savoie. — En 1295, un traité de paix entre le baron de Vaud, d'un côté, l'évêque et des seigneurs, de l'autre, fut signé dans la tour d'Ouchy. Celle-ci renferma les Archives de l'Evêché jusqu'à la Réformation.

Nous désirons vivement que ce vénérable témoin des temps passés tombe entre les mains d'un homme assez ami de son pays et de tout ce qui touche à notre histoire nationale, pour nous le conserver.

Nous ne saurions mieux accompagner ce vœu qu'en rappelant une circonstance qui reprend aujourd'hui toute son actualité.

Le 25 mars 1861, un somptueux banquet inaugurait l'Hôtel de Beau-Rivage. La population d'Ouchy fêtait par l'accueil le plus empressé, l'ouverture d'un établissement qui transformait l'aspect de cette petite localité trop négligée jusque là, et lui promettait un développement prospère. On tirait le canon; un bâtiment pavoisé était à l'ancre en face de l'hôtel; un drapeau surmontait la vieille tour d'Ouchy.

Au banquet, M. P. Ceresole s'exprima en ces termes :

« Permettez-moi de vous raconter une aventure bien extraordinaire qui m'est arrivée hier soir. Je revenais par un clair de lune magnifique, de Meillerie, où j'avais passé la journée. Vers le milieu du lac, fatigué, je laissai retomber mes rames pour me reposer quelques instants. Le ciel brillait sans nuages; aucun bruit humain ne troublait la nature; c'était à peine si, de l'une à l'autre rive, les cloches protestantes et catholiques se renvoyaient un mourant écho. Perdu dans la contemplation de ce spectacle, je me laissai aller à la plus douce des rêveries. J'en fus tiré par un bruit étrange, semblable d'abord à un soupir mélancolique et doux, bientôt plus distinct et au milieu duquel je saisis des paro-

les. Je distinguai deux voix venant de la rive vaudoise, l'une du côté d'Yverl ou de Montreux, l'autre de Lausanne ou d'Ouchy. Voici ce que j'ai pu saisir de ce mystérieux dialogue: »

PREMIÈRE VOIX

(Chillon.)

Tout dort autour de moi, l'onde aussi fait silence.
 C'est l'heure où dans la nuit notre chant recommence,
 A nous, les vieux débris des âges disparus.
 — Quand l'homme au doux repos laisse aller ses paupières,
 Et quand là-haut Phébé luit sur mes meurtrières,
 Je puis chanter encore les temps qui ne sont plus.

Car depuis six cents ans je suis en sentinelle !
 Le vaillant comte Pierre a construit mes tourelles
 Et creusé dans le roc mon profond souterrain;
 Il m'avait placé là sur l'eau, dans le bois sombre,
 Comme un poste avancé qui se cache dans l'ombre
 Pour guetter l'ennemi qui peut venir soudain.

Ah ! quand mon pont-levis devant les hommes d'armes
 Tombait avec fracas, — quand, l'œil mouillé de larmes,
 La comtesse montait au plus haut du donjon
 Pour voir le train guerrier rentrer dans mes murailles,
 Que j'étais fier alors ; car, après les batailles,
 Pierre n'aimait rien mieux que son fort de Chillon.

Il est mort loin d'ici, le petit Charlemagne !
 Après avoir longtemps régné sur ces campagnes,
 Ses neveux ont conquis un royaume nouveau.
 Un ours a remplacé la croix de mes vieux maîtres;
 Puis j'ai vu tout à coup l'ours aus-i disparaître,
 Et sur mes murs, briller un écusson plus beau.

Puis on m'a fait sortir de ma sombre retraite :
 Les arbres qui couvraient de leur ombre mon fatte,
 Sont tombés, et mes murs au jour ont reparu.
 Au fond de mes fossés, l'onde s'est desséchée,
 Et dans un fossé neuf la vapeur promenée
 Me nargue chaque jour par un sifflet aigu.

Tous mes vieux compagnons ont disparu du monde ;
 Gourze est démantelé ; Marsans mire dans l'onde
 Les crénaux chancelants de sa plus vieille tour.
 Glérolles est un pressoir où se paie un péage.
 L'on ne reconnaît plus le fort des anciens âges
 Sous les vieux peupliers, au Château de la Tour.

De tous ces vieux manoirs semés sur ce rivage,
 Qui, comme au suzerain, semblaient me rendre hommage,
 Un seul restait debout : il dressait vers les cieux
 Un sommet fier encore, bien que chargé d'années.
 Je l'entendais parfois sur les vagues calmées
 M'envoyer dans la nuit de murmurants adieux !

O ! tour d'Ouchy ! tour bien aimée,
 Toi qu'un évêque avait fondée
 Avant que Pierre eut fait Chillon !
 Je vois bien dans l'Occident sombre
 Se détacher à travers l'ombre
 Le sommet de ton vieux donjon !
 Pourtant ta voix reste endormie.
 Réponds-moi, solitaire amie,
 Ne sois pas muette à toujours !
 La nuit nous couvre de ses voiles,
 Chantons en face des étoiles
 Le souvenir des anciens jours !

DEUXIÈME VOIX

(Tour d'Ouchy).

Tu peux chanter, Chillon ! Ce siècle te révere,
 Toi dont les murs sont triomphants ;
 Toi qui garde encor des instruments de guerre
 Et dont le pied touche au Léman !
 Tu te plains du présent, mais le présent t'honore !
 Mais moi, méprisé chaque jour,
 Je vois la même main qui l'orne et te décore
 Insulter à ma vieille tour.
 Je voudrais avec toi, dressé vers le nuage,
 Etre belle comme au vieux temps,
 Et pour le batelier, perdu pendant l'orage,
 Servir de phare bienfaisant.
 Mais l'homme a mutilé ma taille droite et fière ;
 J'ai vu des maçons ignorants,
 Contre mes murs vieilliss où serpentait le lierre,
 Appuyer des toits insolents.
 Ces murs où résonnait le pas des hommes d'armes,
 Où le hibou pleurait le soir,
 Sont la chambre à coucher de quatre ou cinq gendarmes !
 Et j'ai vu dans mon désespoir
 Une triste maison m'enlever la lumière,
 M'étreindre sous ses vils moellons,
 Et des volets vernis cacher mes meurtrières !
 J'ai subi les derniers affronts !
 Et ces hommes d'hier qui vivront quelques heures,
 Qui méprisent mes six cents ans,
 Ils bâtissent ici de splendides demeures
 Comme s'ils disposaient du temps !
 J'en souris de pitié : architectes, manœuvres,
 Entassez le marbre et le fer !
 Hâtez-vous de finir ! dans cinq cents ans votre œuvre
 Souffrira ce que j'ai souffert !
 Vos salons qu'aujourd'hui vous trouvez magnifiques
 Seront détruits ou lézardés ;
 Quelques tas de débris resteront des portiques
 Que votre main avait sculptés !
 Moi je serai debout ! Vous serez en poussière !
 Ah ! délivrez la vieille tour,
 Sinon, vos petits-fils, imitant leurs grands-pères,
 Mépriseront votre œuvre un jour.

PREMIÈRE VOIX

(Chillon).

Oh ! vous, puissants du monde ! écoutez les prières
 Que la tour, qui jadis a protégé vos pères,
 Elève dans la nuit !
 Dégagez-la ! gardez comme un noble héritage
 Ses restes vénérés et mutilés par l'âge !
 N'outragez plus son front vieilli !

Votre palais est beau ; le site est magnifique !
 Que, parmi tant d'éclat, monument historique,
 La vieille tour se dresse et montre le ciel bleu ;
 Et les enfants rêveurs touchant ses vieilles pierres,
 Demanderont parfois étonnés, à leurs pères,
 D'où vient ce doigt géant qui semble montrer Dieu !

Laissez la vieille tour orner le paysage,
 A côté des splendeurs de votre Beau-Rivage ;
 Elle rendra pensif le spectateur charmé ;
 Et, vestige d'un temps où nous étions esclaves,
 Qu'elle montre aux Vaudois, maintenant sans entraves,
 Ce qu'était cette terre avant la liberté. P. C.

Une dégustation.

Il ne faut point confondre la dégustation avec le goût. Le goût nous fait simplement connaître les saveurs principales des corps ; par lui nous constatons, d'une manière générale, qu'une chose est douce, salée, sucrée, amère, acide, etc.

La dégustation, au contraire, est l'exercice fait avec attention, dans le but de nous bien rendre compte de la saveur du corps que nous goûtons, et d'en avoir une idée exacte. Car il est des saveurs mixtes, peu prononcées, qu'on ne distingue que par une grande habitude. Un buveur d'eau expérimenté, par exemple, reconnaîtra sans peine s'il boit de l'eau de puits, de fontaine ou de rivière. Il est vrai de dire que cette spécialité est peu commune dans le canton de Vaud, où les connaisseurs en vins sont infiniment plus nombreux.

Toutes les parties de la bouche ne sont pas également qualifiées pour percevoir les saveurs ; aussi, pour bien déguster, dès qu'une substance, un liquide a été placé sur la langue, il faut que celle-ci s'applique fortement contre le palais et se promène dans les diverses parties de la cavité bucale. Mais ce n'est point le palais qui goûte dans ce moment, c'est la langue qui, en s'y appliquant, comprime et excite par le frottement l'action des papilles nerveuses, ces petites aspérités de sa surface, qui président au sens du goût.

Un marchand de vins ayant l'habitude de déguster les produits de la vigne, reconnaît bientôt l'âge, le cru, les qualités d'un vin, sans consulter personne, témoin ce fait qui s'est passé dernièrement à Lavaux :

Deux frères venaient d'hériter la fortune d'un vieil oncle, qui comprenait entr'autres, une cave des mieux approvisionnées. Il y avait là un cellier où s'entassaient, depuis nombre d'années, des milliers de bouteilles, et des vases contenant des vins de choix, parmi lesquels un petit ovale, qui paraissait avoir été l'objet de soins tout particuliers.

L'indication de l'année et du cru était inscrite à la craie blanche derrière le vase, et par conséquent invisible depuis le couloir.

Les héritiers, feignant d'ignorer complètement l'année et la provenance, se firent un malin plaisir d'appeler les deux plus fins connaisseurs de l'endroit, dans le but, disaient-ils, de pouvoir taxer ce tonneau, en vue du partage.

Les dégustateurs procédèrent alors avec tout le sérieux que ces spécialistes mettent à ce genre d'opération.

— C'est un bien bon vin, dit l'un d'eux, après avoir roulé quelques gorgées.... je ne crois pas me tromper.... c'est du Treytorrens, 70.

Puis, passant le verre à son voisin :

— Excellent, dit celui-ci. L'Ami François a raison ; c'est bien du 70 de Treytorrens.